

# Département des Landes

## Mairie de BATS

**4 0 3 2 0**

-----  
L'An Deux Mille Vingt et Un, le six décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 30/11/2021

Présents : Jean-Marc DUPOUY, Paula MARTINET, Gaëlle MARTIN, François DEDEBAN, Joël VIDOT, Karine LESPIAU, Marc DABESCAT et Laurent DUMARTIN ; Gérard DUYTSCHÉ

Absent excusé

Le Conseil a élu pour Secrétaire Madame Gaëlle MARTIN.

Lotissement du JEPPE : DM Délibération 2021-27

En raison d'une erreur de montant, il y a lieu de prendre une délibération modificative comme suit :

DEPENSE		RECETTE	
65888	0,40 €	002	0,40 €

Où l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré

- ◆ **APPROUVE** les écritures ci-dessus pour le budget communal ;
- ◆ **CHARGE** Monsieur le Maire de faire procéder à l'inscription de ces écritures.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Jean Marc DUPOUY

Le soussigné certifie

Que le présent acte a été rendu exécutoire

Et transmis au représentant de l'état le

Et publié le ; Le Maire

